L'hôtel Waldorf Astoria de New York poursuivi en justice par un Marocain



Mohamed Kotbi a été congédié pour avoir refusé de troquer son prénom contre celui d'Egdar

Dorter un prénom à consonance ■ arabe constitue un handicap pour tout postulant à une carrière dans le secteur hôtelier aux Etats-Unis.

Mohammed Kotbi, un Marocain, en a fait la triste expérience puisqu'il a été congédié par le Waldorf Astoria de New York pour avoir refusé de troquer son prénom contre un autre plus occidentalisé. Dans cet hôtel, où il a travaillé 28 ans durant en tant que serveur de banquet, on est persuadé que les prénoms d'origine arabe ne font pas bon ménage avec les activités de l'hôtel. Au

point que la direction de ce prestigieux palace, situé au cœur de Manhattan, n'a pas hésité à demander à son employé marocain de se faire appeler «Edgar » ou « Hector » puisque son nom originel pourrait éventuellement indisposer la clientèle. Ordre auquel ce dernier n'a pas voulu obtempérer.

La sanction n'a pas tardé: Mohammed Kotbi, qui a tenté de porter l'affaire en justice, a été congédié sur le champ malgré les nombreuses années qu'il a passées au sein de cet établissement de

grande renommée. Cette décision, qui a fait les choux gras de la presse outre-Atlantique à l'époque des faits (en 2012), est de nouveau à l'affiche puisque Mohammed Kotbi a décidé de porter plainte contre son ancien employeur.

Dans son édition de ce week-end, le New York Post rapporte que le serveur marocain envisagerait de poursuivre

son ex-employeur en justice. Selon la publication américaine, ce dernier devait déposer une plainte cette semaine auprès de la Cour suprême de Manhattan pour licenciement illégal et discriminatoire. « Mais au-delà de l'acte de licenciement, c'est surtout toute ma vie qu'ils ont détruite », souligne le plaignant. «Ils m'ont vraiment détruit. C'était ma vie et le seul travail que je n'ai jamais eu », rapporte le journal.

Pour rappel, le précédent procès lui avait donné raison. La justice américaine avait alors réclamé qu'il lui soit versé 17.500 dollars pour les dommages qu'il a subis.

Selon le même quotidien, les avocats de Mohammed Kotbi ont promis qu'ils allaient recourir à tous les moyens légaux pour obtenir des réparations à la hauteur du préjudice que leur client a subi.

Alain Bouithy